

Mois international de la contribution francophone 2014

Des ateliers sont organisés dans la francophonie où des contributeurs expérimentés assisteront toute personne intéressée à éditer et enrichir Wikipédia. Consultez la liste.

Discussion:Asselineau

Aller à : [navigation](#), [rechercher](#)

Autres discussions [\[liste\]](#)

• [Suppression](#) - [Neutralité](#) - [Droit d'auteur](#) - [Article de qualité](#) - [Bon article](#) - [Lumière sur](#) - [À faire](#) - [Archives](#)

Qui a écrit que asselineau est le diminutif de asselin??? Celui qui a fait ça à pas du comprendre la signification de diminutif... A modifier

Cette page a été conservée après avoir été proposée à la suppression. Vous pouvez consulter le **débat de suppression** à présent clos et archivé.

Le fait qu'une proposition de suppression a déjà été rejetée n'empêche pas de [faire une nouvelle proposition pour d'autres motifs](#). Si vous avez des commentaires, vous pouvez les faire ci-dessous.

Cette [page de discussion](#) sert uniquement à aider à la coordination de l'amélioration de l'article, et non à engager une discussion à propos de l'intérêt ou de la pertinence du sujet.

N'utilisez pas cette page comme un forum de discussion.

[Veuillez consulter le guide des pages de discussion pour plus de renseignements.](#)

Sommaire [\[masquer\]](#)

- [1 François Asselineau](#)
- [2 Admissibilité sur wp-EN](#)
- [3 François Asselineau](#)
- [4 Liens rouges](#)
- [5 Admissibilité de François Asselineau : faux problème](#)
- [6 F.A non-gratta](#)
- [7 Pourquoi il n'y a pas d'article sur François Asselineau?](#)
- [8 UPR & Nouvelle Donne : deux poids deux mesures ?](#)
- [9 Admissibilité \(ou pas\) de François Asselineau](#)
- [10 pas de page wiki ??? vraiment ??](#)
- [11 Lien interwiki](#)
- [12 Retirer toute mention de Asselineau ?](#)

François Asselineau[\[modifier le code\]](#)

Il y a eu plusieurs PàS sur François Asselineau qui ont toutes conclu à la non admissibilité du personnage dans wikipédia (j'ai voté pour la suppression). Une solution intermédiaire a été trouvée en mettant son nom dans une page d'homonymie. Une série d'IP ont poussé fortement, au point d'agacer et de donner envie de supprimer toute mention de François Asselineau et de l'UPR (son parti) de wikipédia.

Sauf que François Asselineau est candidat à l'élection présidentielle de 2012, et que peut-être que les IP ne sont pas concertées. Je propose d'attendre quelques mois, et si François Asselineau reçoit les 500 signatures nécessaires pour être vraiment candidat, alors il méritera non seulement son nom sur cette page d'homonymie, mais aussi une restauration de l'article à son nom. Etes-vous d'accord ? Lomita, qu'en penses-tu ? [Bertrouf](#) 5 janvier 2012 à 02:59 (CET)

Coucou Bertrouf, On ne va pas encore perdre du temps sur FA - lorsque cette personne sera admissible, son nom pourra figurer dans l'encyclopédie dans cette page d'homonymie, son article, son parti, et c'est sincèrement tout le mal que je lui souhaite - En attendant, le forcing incessant n'est ni plus ni moins une désorganisation de l'encyclopédie [WP:POINT](#) - Il est vrai que les élections approchent et tout le monde est dans les starting block, mais, WP n'a pas vocation d'être une tribune politique. Pour l'instant, l'application des règles reste en vigueur - Et je tiens à rappeler que cette page discussion n'est en aucun cas un endroit où l'on peut parler de l'admissibilité de FA, donc, merci aux partisans de FA de s'abstenir d'en faire une page de débat - Bonne journée à toi --[Lomita](#) (d) 5 janvier 2012 à 08:04 (CET)

Il a reçu 20 parrainages pour sa candidature souverainiste, selon <http://www.legrandsoir.info/le-francais-peuvent-choisir-l-administrateur-mais-pas-la-politique.html> [domsau2](#) (d) 18 mai 2012 à

22:17 (CEST)

Précisions. À partir du moment où le [Conseil constitutionnel](#), destinataire final des « parrainages » :

- se refuse à dévoiler, pour chacun des candidats signalés à son attention, le nombre de total de formulaires de présentation (les « parrainages ») qu'il a reçus et, sur ce nombre déjà inconnu, la proportion de formulaires valides,

- se contente de lister les candidats ayant satisfait les conditions requises (atteindre ou dépasser le seuil de 500 « parrainages » valides),

- puis rend public une sélection (tirée au sort) de 500 noms de « parrains » pour chaque candidat, sur le total de formulaires valides relatifs à ce candidat, on ne saurait considérer que la référence au site puisse avoir une quelconque valeur, dans un sens comme dans l'autre, puisque si les amis de M. Asselineau ont pu laisser filtrer auprès de tel ou tel média que, selon leur décompte, 20 parrainages auraient été transmis au Conseil constitutionnel, cela ne signifie nullement que ces 20 supposés parrainages seraient valides, puisque les services du CC conservent soigneusement le secret sur ce type d'information, candidat par candidat.

De mémoire, ils ont simplement évoqué, dans leur communiqué établissant la liste des candidats agréés et leur ordre d'affichage sur les panneaux réglementaires, le nombre total de formulaires reçus à l'échéance du vendredi 16 mars.

Le nombre de 20 « parrainages », allégué par le site [legrandsoir.info](#) (et sans doute par d'autres médias) est invérifiable, en réalité. [Hégésippe](#) | ±?± 18 mai 2012 à 22:47 (CEST)

Pourquoi peut-on trouver un article sur René la taupe et non sur François Asselineau ? Point question d'être une quelconque tribune politique, le rôle principal d'une encyclopédie reste d'informer. or là, vous préférez censurer une page à propos d'une personne tout à fait reconnue politiquement, qui a déjà eu des passages télé et qui a un CV important auprès du gouvernement. Comment osez-vous parler d'encyclopédie libre ? vous empêchez le moindre dialogue et vous referez, pour la validation, uniquement au nombre de signatures lors de la dernière campagne présidentielle. Depuis quand cela est-il un gage de notoriété ? Mr. Poutou est donc libre d'avoir sa page wikipédia sous ce seul argument ? Je vous en pris, pensez-y à tête reposée, à l'écart de la moindre ranqueur et du moindre délir d'autorité, et rangez vous du côté de la vraie liberté, celle du partage et de la libre parole.— Le message qui précède, [non signé](#), a été déposé par l'[IP 81.66.147.194](#) ([discuter](#)), le 22 juillet 2012 à 21:59 (CEST).

Bonjour. Point de délire d'autorité de notre part ; juste rappeler que Wikipédia est une encyclopédie qui partage la connaissance, et par conséquent ne traite que de sujets ayant obtenu une notoriété en dehors de Wikipédia. Plusieurs fois déjà, nous avons regardé la notoriété de François Asselineau, et plusieurs fois, la majorité des personnes s'étant penché sur la question, ont cherché des articles de journaux, des interviews ou autres informations disponibles sur lui, et ont jugé qu'il n'était pas suffisamment connu pour avoir un article ici. Avoir un article sur ce site n'est pas un droit, mais n'oubliez pas que ce n'est pas non plus une lacune grave. D'ailleurs, il nous a écrit pour confirmer que cette décision lui semblait normale et même s'excuser du ramdam que faisait ses partisans en son nom. Les critères d'admissibilité ne se limitent pas à un nombre de signatures.

Pour être un peu positif malgré vos accusations, la seule chose que vous puissiez faire est de collecter la liste des interventions télé, la liste des articles de journaux dans lesquels il est le sujet principal, et de préférence des journaux d'envergure nationales. Si vous trouvez que cette liste est suffisante, et surtout si il y a de nouveaux éléments par rapport aux fois précédentes, vous pouvez faire une nouvelle demande de restauration de page. En attendant et dans les autres cas, s'il vous plait, acceptez qu'il n'y ai pas d'article sur François Asselineau dans Wikipédia, vous allez voir, c'est tout-à-fait supportable. (inutile de me répondre ici, je crois que tout ce qui devait être dit l'a été). Cordialement. [Bertrouf](#) 23 juillet 2012 à 04:40 (CEST)

Bonjour, je voudrai amener un élément de réflexion pour commencer. Il me semble constater que le jugement de notoriété évoqué repose sur les médias audiovisuels et papier. Or l'ère numérique existant depuis maintenant quelques bonnes années et une large part des français de plus en plus importante utilisant désormais l'internet pour s'informer peut-être serait-il temps de reconnaître ce média comme une source de notoriété supplémentaire. En tous les cas je soumet le débat. Force est de reconnaître que le CSA admet désormais ce média dans les critères d'équités au droit de parole des candidats politiques (voir <http://www.u-p-r.fr/wp-content/uploads/2012/02/PRESIDENTIELLE-Lettre-du-CSA.pdf>). (message modifié par moi-même suite à la réponse d'Hégésippe) — Le message qui précède, [non signé](#), a été déposé par [82.235.250.224](#) ([discuter](#)), le 5 octobre 2012 à 21:09 (CEST) .

C'est vraiment **lassant**, ce forcing récurrent. Le **dernier débat d'admissibilité**, survenu en mars

2012, s'est conclu par un résultat assez parlant : 30 contributeurs se sont dits convaincus de l'admissibilité, face à 86 autres qui se sont dits convaincus du contraire, tandis que 4 choisissaient la neutralité. Je n'ai jamais vu une telle insistance sur ce wiki, en huit ans et demi de présence. [Hégésippe](#) | [±?±](#) 5 octobre 2012 à 21:54 (CEST)

Si j'ai causé de l'agacement je m'en excuse, ça n'était pas mon intention. Je ne connaissais pas l'existence du dernier débat d'admissibilité, aussi en le lisant, je comprend que les éléments que j'ai apportés ne seront pas suffisant pour ouvrir un nouveau débat (l'émission de F. Taddei n'était pas centrée sur l'intéressé et les autres interventions restent à mon avis locales). Je modifie mon message précédent en conséquence. Je garde toutefois la première partie du message car nous sommes de plein pied à l'ère du numérique et je ne comprend absolument pas pourquoi wikipedia (encyclopédie numérique) n'intègre pas le média internet dans ses critères de notoriété pour quelque personnalité que ce soit.

"Wikipédia n'a pas pour vocation de faire la promotion de l'UPR." , chose que personne ne leur a jamais demandé de faire ! On ne leur demande pas de faire la promotion de l'UPR, mais juste de donner une information de qualité, vérifiable, de façon la plus honnête, impartiale et neutre qu'il soit possible de faire. Visiblement c'est trop leur demander. Pour ce qui est de la promotion de l'UPR, qu'ils ne s'inquiètent surtout pas, on ne les a pas attendus.

Admissibilité sur wp-EN[[modifier le code](#)]

Bonjour,

Pourquoi a-t-il une page sur le Wikipedia en anglais s'il n'est pas admissible à Wikipedia ? http://en.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Asselineau — Le message qui précède, **non signé**, a été déposé par [82.245.213.20](#) ([discuter](#)), le **24 octobre 2012 à 08:01 (CEST)** .

Chaque version linguistique de Wikipédia se gère **indépendamment** des autres, et élabore ses **propres** critères d'admissibilité, sans que les communautés qui les gèrent respectivement aient le moindre compte à rendre aux autres versions linguistiques, ou qu'une quelconque communauté linguistique puisse dicter à une autre ses critères d'admissibilité. Les critères en vigueur sur Wikipédia en anglais s'appliquent sur la seule version en anglais, les critères élaborés sur la version en français s'appliquent sur la seule version en français.

Tenter de faire croire à l'admissibilité sur fr.wikipedia.org sous prétexte que le sujet a été admis sur en.wikipedia.org ne fera pas changer d'avis la communauté francophone, qui continuera à se baser sur les critères qu'elle a élaborés elle-même, et non sur ceux en vigueur ailleurs. [Hégésippe](#) | [±?±](#) 24 octobre 2012 à 09:38 (CEST)

Bonjour, N'étant pas wikipédien, je ne modifierai rien. N'étant pas pro-asselineau, son sort sur wikipédia m'intéresse peu. Mais force est de constater que si on ne peut parler de ce gars en tant que ex futur présidentiable, il a pour le moins une activité médiatique dans son rapport à Wikipédia... Bref, le "problème" asselineau a pris de l'ampleur depuis juin 2012, et marquer un veto un peu "pour-la-forme", parce que "non, c'est non", sera, je pense, assez contre productif. Ceci étant dit, merci aux wikipédiens pour leur beau et gros boulot.— Le message qui précède, **non signé**, a été déposé par l'[IP 89.80.88.185](#) ([discuter](#)), le 30 novembre 2012 à 16:18 (CET).

François Asselineau[[modifier le code](#)]

Bonjour :) Est-ce qu'on est obligés de ne mettre, en listing sur les pages d'homonymie, que des personnes admissibles pour faire un article ? [Léna](#) (d) 22 mai 2013 à 18:11 (CEST)

Oui, pour la simple raison que sinon, n'importe quel péquin appelé [Duméril](#), [Bourbon](#) ou [Asselineau](#) peut vouloir son nom sur une page d'homonymie. Une page d'homonymie n'est pas destinée à recevoir tout le bottin. [Goodshort](#) (d) 22 mai 2013 à 18:29 (CEST)

Liens rouges[[modifier le code](#)]

Il me semble que les liens rouges doivent être proscris des pages d'homonymies ...simple question de bon sens ...amha ...--[Taguelmoust](#) [[Pour prendre langue avec moi](#)] 22 mai 2013 à 18:33 (CEST)

A mon avis, un lien rouge est normal si l'article en question est admissible. En gros, comme pour le reste des articles. [Goodshort](#) (d) 22 mai 2013 à 18:35 (CEST)

Ah on pourrait juger admissible un article qui n'existe pas ? ? ? sûrement à partir de critères inexistant, dans ce cas ... !!!--[Taguelmoust](#) [[Pour prendre langue avec moi](#)] 22 mai 2013 à 18:44 (CEST)

Quand vous comptez créer un article, vous savez qu'il est admissible, non ? Et pourtant, il n'existe pas encore ... [Goodshort](#) (d) 22 mai 2013 à 18:48 (CEST)

Euh, quand on crée un article on présuppose son admissibilité (enfin, il vaut mieux ...) quand à jugé admissible un article inexistant, intéressant ... je n'irai pas dire que c'est absurde ... mais je n'en suis pas loin ...--[Taguelmoust](#) [[Pour prendre langue avec moi](#)] 22 mai 2013 à 19:18 (CEST)

Je pense qu'il y a une tolérance pour les articles qui existent sur au moins un autre Wikipedia ET qui n'ont encore jamais été supprimés (il faudrait les 2 conditions, c'est important pour ce cas-ci). Exemple : [Weyrich](#) : il n'y a quasiment que des liens rouges, mais tous ces articles existent sur les WP anglophone ou germanophone. Ce serait dommage de supprimer ces liens. Seul un sujet

supprimé suite à un débat en PàS (ou après une SI, suppression immédiate) sur WP:FR devrait être effacé de la page d'homonymie, à mon avis (et déwikifié dans les autres pages où il apparaît). [Lysosome \(d\)](#) 22 mai 2013 à 18:50 (CEST)

Quand on crée un lien rouge, sur une page d'homonymie comme sur n'importe quel article, c'est qu'on pense que la notion est admissible, sans nécessairement créer l'article derrière. En principe, l'admissibilité est indépendante de l'état d'un article. [Goodshort \(d\)](#) 22 mai 2013 à 19:43 (CEST)

+1 [Goodshort](#) : [Léna \(d\)](#) 22 mai 2013 à 22:31 (CEST)

Le modèle `{{lien}}` permet de montrer que ces articles existent dans une autre langue et de faire lien ! Il devrait être utilisé de manière systématique ! [Cymbella \(répondre\)](#) - 23 mai 2013 à 12:51 (CEST)

Admissibilité de François Asselineau : faux problème[[modifier le code](#)]

Il lui suffit somme toute de payer deux écrivains de métier pour écrire des ouvrages qu'il signera et pour lesquels il trouvera éditeur (avec le succès de ses conférences et son cursus, ça devrait pouvoir se faire sans trop de problème) pour devenir immédiatement admissible en tant qu'auteur.

Peu importe s'il n'avait rien à y dire (bien que ce soit peu probable vu la densité de ses conférences), cette considération n'ayant pas arrêté deux de nos anciens présidents-écrivains. [212.198.148.180 \(discuter\)](#) 31 octobre 2013 à 03:04 (CET)

Certes, mais avoir un article à son nom sur Wikipédia ne devrait pas être un objectif en soi. Comme on dit, "chacun son combat", n'est-ce pas ? [Bertrouf](#) 31 octobre 2013 à 05:10 (CET)

Comme bien souvent, cette analyse se base sur une lecture tronquée des [CAA](#) qui disent :

« au moins deux livres ont été publiés à compte d'éditeur par cet auteur, et ont fait l'objet de critiques de longueur significative — ce qui exclut les simples annonces ou mentions de parution sans analyse approfondie dans la presse spécialisée ou non — dans des médias de portée nationale. Pour l'application de ce critère, on doit entendre par « livres » les ouvrages à caractère littéraire, à l'exclusion des éventuelles œuvres imprimées à caractère scientifique, technique, pédagogique, etc. »

Donc non, il ne suffit pas d'avoir publié deux livres à compte d'éditeur pour être admissible : il faut que ces livres soient des œuvres littéraires et qu'ils aient fait l'objet de critiques significatives dans la presse. [Goodshort \(discuter\)](#) 31 octobre 2013 à 08:49 (CET)

F.A non-gratta[[modifier le code](#)]

Chaque personnage de ...matrix a droit à sa page en français !!! Hors ils sont abstraits, secondaires! et avouons-le: personne n'en a rien à battre: articles pratiquement vides et sans aucune discussion.

Vous pourriez au-moins assumer votre position: Wikipedia/français boycotte François Asselineau! ... comme toutes les télé & radios relayées aux abonnés, comme la presse mainstream, d'où l'absence de trace! On peut toujours échafauder ses justifications s'il y a lieu mais à-priori: on en parle pas puisque "On en parle pas".

Vous savez pertinemment qu'il ne s'agit aucunement de "renommée" qui lui ferait défaut (et avez l'air de nous signifier que ces propositions de page ressemblent à du harcèlement!), encore moins de lui faire "sa pub" (vous ne vous privez pas pour faire "sa pub" aux pires sociétés mortifères! vu sous cet angle...) ... mais que vous ne "pouvez" pas et que c'est comme ça! Le principe de Wikipédia trouve évidemment toute sa valeur en l'absence de ce genre de mesquinerie!--[Pangeol \(discuter\)](#) 5 novembre 2013 à 22:37 (CET)

Bonjour, ça devient pénible... Concernant votre réflexion sur Matrix, bien que ce soit de la [défense Pikachu](#), je vais vous répondre : ça a beau vous paraître secondaire, toujours est-il qu'il existe des travaux universitaires dessus. Or, rien de tel n'existe (ou du moins rien de tel n'a été fourni lors de la précédente PàS sur le sujet) sur FA. Quant à « on en parle pas puisque "On en parle pas" » : oui, exactement. Wikipédia n'a pas à inventer des infos ou analyses qui n'existent pas dans des sources secondaires fiables. Vous vous trompez de combat en essayant de faire du forcing sur Wikipédia : c'est auprès des sources potentielles (journaux nationaux...) qu'il faut s'adresser. [Goodshort \(discuter\)](#) 6 novembre 2013 à 11:25 (CET)

Le titre de section — F.A non-gratta — est d'ailleurs impropre :

- si on le considère [du point de vue de l'orthographe et de la typographie](#), il comprend un trait d'union et un « t » en surnombre,
- si on le considère d'un point de vue humoristique, il faudrait au contraire penser que, loin de de « ne pas nous gratter », les retours récurrents de personnes voulant absolument imposer un article sur cette personnalité — sur l'admissibilité de laquelle la communauté s'est déjà largement prononcée — s'apparentent (les retours, et pas la personnalité) au contraire à une démangeaison qui pourrait nous donner l'envie de nous gratter .

[Hégésippe](#) | ±?± **H**.**C**. (opérateur) 6 novembre 2013 à 13:23 (CET)

Pourquoi il n'y a pas d'article sur François Asselineau?[[modifier le code](#)]

Je suis en Belgique et je n'ai pas d'intérêt direct à soutenir un politicien Français euro-critique. Cependant, je serais intéressé d'avoir une bio neutre et éventuellement, les controverses associées à une personne avec une notoriété certaine. Désolé, mais je considère que Wikipédia Français (ou plutôt, Wikipédia "France") pratique la censure dans ce cas. — Le message qui précède, **non signé**, a été déposé par l'IP 81.245.220.121 ([discuter](#)).

Bonjour, Wikipédia en français (et non Wikipédia France) a des [critères d'admissibilité](#) que les articles doivent satisfaire pour y figurer. Or, il a été considéré que [François Asselineau ne les remplissait pas](#), tout comme 1 milliard d'autres sujets. C'est tout. [Goodshort \(discuter\)](#) 10 mars 2014 à 23:01 (CET)

J'ai trouvé [une quinzaine de lignes](#) sur le site du Figaro, datant de mai 2013. Encore trop peu pour risquer un énième débat, sans doute. Mais il n'y a aucune raison que les choses restent figées. La page d'homonymie actuelle fait quand même un peu sourire (et je l'avais défendue à l'époque ;-)) Il y a des pages qu'il faut savoir tourner. [Lysosome \(discuter\)](#) 14 mars 2014 à 19:31 (CET)

Bonjour, Je comprends parfaitement que vous vous en teniez à une charte et il en faut, mais parfois des réformes sont nécessaires et non seulement sur ce sujet. Avec tout le respect que j'ai pour le travail que vous faites, je vous prie de trouver ci-après quelques questionnements. La notoriété d'une personne ne saurait se traduire par la nécessité d'une parution régulière dans ce que l'on nomme à tort masse-média, ceux-ci perdant de l'audimat et des ventes de jours en jours, jusqu'à de possibles fusions et ou disparitions... Comment pourrez-vous jaugé de la notoriété d'une personne lorsque les journaux traditionnels et chaînes de télévisions conventionnelles ne seront plus que divertissements stupides ? Submergés par des médias indépendants intelligents ne seront-ils pas relégués au rang des bonnes vieilles encyclopédies papier ? L'intégration dans vos tablettes ne serait-elle pas d'un possible rapport aux fréquentations des sites et ou aux votes des internautes ? La respectable encyclopédie numérique que vous développez fait partie intégrante de ces nouveaux médias que nous espérons indépendants, alors saurez-vous nous offrir, comme vos confrères d'outre-manche et d'atlantique, la possibilité d'être informé dans notre noble langue ? Vraiment, je comprendrais moins bien le terme "média" si Wikipedia Français n'en était plus... Faisons la part des choses, il ne vous est pas suggéré d'intégrer la biographie de Statler et Waldorf. Ha ! Ben si c'est fait :) Bien cordialement.

--[Ch'myke \(discuter\)](#) 15 mars 2014 à 00:52 (CET)

UPR & Nouvelle Donne : deux poids deux mesures ?[\[modifier le code\]](#)

A titre de comparaison, le parti Nouvelle Donne a seulement trois mois d'existence, et ils ont droit à leur page Wikipédia, alors que François Asselineau a fondé l'UPR voilà 7 ans, compte plus de 4 000 adhérents et possède une notice en plusieurs langues...

Soit la page sur Nouvelle Donne doit fermer pour les mêmes motifs qui interdisent à Asselineau d'avoir sa page, soit Asselineau à le droit d'avoir sa page sur la même base des motifs qui autorisent celle de Nouvelle Donne.— Le message qui précède, **non signé**, a été déposé par l'IP 85.68.162.128 ([discuter](#)), le 18 mars 2014 à 19:38 (CET).

Bonjour, je vous rappelle les critères d'admissibilité des partis politiques : [WP:NA](#)

- Doit respecter un des cas suivants :
- doit être ou avoir été représenté au gouvernement d'une nation (y compris un gouvernement en exil) ou d'un État fédéré ;
- doit être ou avoir été représenté au Parlement national, multinational ou d'un État fédéré ;
- doit être ou avoir été représenté dans une assemblée infranationale de niveau régional ;
- doit être une scission créée par un dirigeant national d'un parti ayant un article sur Wikipédia ;
- doit être un parti ou un club associé à un parti ayant un article sur Wikipédia ;
- doit avoir fait l'objet d'au moins deux articles conséquents dans la presse quotidienne (être cité incidemment ou être mentionné dans un entrefilet ne fonctionne pas).

Nouvelle Donne est représenté au Parlement national avec un député [Isabelle Attard](#) et deux députés européens [Malika Benarab-Attou](#) et [Françoise Castex](#) tout simplement - Donc cet article rentre dans les critères d'admissibilité et doit de ce fait, être conservé - Bonne continuation -- [Lomita \(discuter\)](#) 18 mars 2014 à 18:40 (CET)

Et si vous détourniez toute cette énergie dépensée sur Wikipédia vers les médias nationaux ? Non seulement, vous arrêteriez de laisser les contributeurs qui tentent au quotidien de construire une encyclopédie, mais incidemment vous serviriez votre cause, car c'est justement sur les médias nationaux que Wikipédia juge de l'admissibilité d'une personne. C'est mon meilleur conseil, et je pense que je vais commencer à tirer à vue, c'est-à-dire à reverter ce qu'il faut bien appeler un [WP:POINT](#), à savoir une désorganisation de l'encyclopédie pour faire passer un point

de vue minoritaire en force. [Bertrouf](#) 19 mars 2014 à 03:03 (CET)

Admissibilité (ou pas) de François Asselineau[[modifier le code](#)]

Bonjour, où peut-on parler de l'admissibilité de Monsieur François Asselineau s'il vous plaît ?--[78.116.50.140](#) ([discuter](#)) 20 avril 2014 à 21:35 (CEST)

Je pense que le meilleur endroit en pratique est d'en discuter ici. En théorie, ce devrait être en demande de restauration de page, mais vu le lourd passé de cette question d'admissibilité, il vaut mieux présenter un "dossier" solide. Donc si vous avez des éléments nouveaux (depuis le dernier débat officiel [qui a eu lieu en mars 2012](#)), n'hésitez pas à les présenter ici. Mais s'il vous plaît, juste des éléments nouveaux : des sources, des liens, des documents (pas de long et répétitif plaidoyer pré-électoral, merci). Bonnes recherches. [Lysosome](#) ([discuter](#)) 23 avril 2014 à 10:42 (CEST)Ö

C'est bon ou pas ? <http://www.lavoixdunord.fr/region/europeennes-la-tete-de-liste-upr-etait-a-valenciennes-ia27b36956n2125106> <http://www.tendanceouest.com/saint-lo/actualite-72658-europeennes-2014upr-pour-une-france-en-dehors-de-euro.html> — Le message qui précède, **non signé**, a été déposé par [90.25.33.91](#) ([discuter](#)).

Bonjour, toujours pas - Annonce de candidature, pas d'article centré - Presse régionale - --[Lomita](#) ([discuter](#)) 16 mai 2014 à 09:33 (CEST)

Sans oublier que ce n'est pas très compliqué de présenter une liste aux élections européennes...[Hatonjan](#) ([discuter](#)) 16 mai 2014 à 14:02 (CEST)

Il a réussi à présenter des listes dans TOUTES les circonscriptions, quand même. Il est passé sur RMC ce matin aussi. [LoupDragon42](#) ([discuter](#)) 20 mai 2014 à 20:30 (CEST)

[LoupDragon42](#) : - Bonsoir, on va mettre cette demande sous le coup vous êtes nouveau sur l'encyclopédie et vous faites restaurer des articles....donc, avant de vous attaquer à celui ci, je vous invite à lire cette page [Utilisateur:Lomita/Pense bête FA/UPR...](#) -- [Lomita](#) ([discuter](#)) 20 mai 2014 à 20:33 (CEST)

Oui, il a dit lui-même «C'est très facile, il suffit d'aller déposer une liste au ministère de l'Intérieur» (Source [Le Figaro](#))..... Les élections, c'est dans quelques jours, attendons lundi les résultats, il y aura peut-être du nouveau. -- [Theoliane](#) ([discuter](#)) 20 mai 2014 à 20:35 (CEST)

Non mais j'ai compris. Bon, ça m'étonnerait énormément qu'il aie un siège au parlement européen, je pense minimum qu'il faudra attendre les élections régionales. Mais il faut avouer que c'est un parti en très forte croissance et qu'il devient de plus en plus célèbre malgré le verrouillage médiatique. [LoupDragon42](#) ([discuter](#)) 20 mai 2014 à 20:39 (CEST)

[LoupDragon42](#) : Si FA se présente aux régionales, et si FA est élu.... beaucoup de si, il ne sera pas pour autant admissible - Il faut que vous trouviez autre chose -- [Lomita](#) ([discuter](#)) 20 mai 2014 à 20:42 (CEST)

Sa dernière candidature a quand même senti bon le fiasco en 2013 avec 189 voix : [Troisième_circonscription_de_Lot-et-Garonne#C3.89lection_partielle_de_2013](#). [Hatonjan](#) ([discuter](#)) 20 mai 2014 à 20:52 (CEST)

Pour une toute première élection d'un parti bloqué par les médias, je trouve cela plutôt honorable d'avoir 0.58%. [LoupDragon42](#) ([discuter](#)) 24 mai 2014 à 16:42 (CEST)

Ah la rhétorique du pauvre petit parti contre qui tous les média se liguent... Je vais leur offrir une coquille d'oeuf tien comme don à leur parti. [Hatonjan](#) ([discuter](#)) 24 mai 2014 à 16:59 (CEST)

Avant les élections européennes 2014, ce parti n'avait aucun accès aux médias. [LoupDragon42](#) ([discuter](#)) 24 mai 2014 à 19:55 (CEST)

bon et maintenant François Asselineau passe ce samedi chez Ruquier et sera l'invité politique principal pendant 50 minutes vous vous devrez donc de le mettre sur Wikipédia !— Le message qui précède, **non signé**, a été déposé par [Sylvano81OM](#) ([discuter](#)), le 19 septembre 2014 à 18:55 (CEST).

Alors deux choses :

- oui, c'est notable
- nous n'avons aucun "devoir".

[Hatonjan](#) ([discuter](#)) 19 septembre 2014 à 20:53 (CEST)

pas de page wiki ??? vraiment ??[[modifier le code](#)]

donc cet homme est banni de la France parce que les français trouvent qu'il n'en vaut pas le coup parc contre aucun problème pour avoir une page en anglais http://en.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Asselineau

nan mais vous comprenez sa couverture médiatique n'est pas assez importante— Le message qui précède, **non signé**, a été déposé par l'IP [178.213.66.2](#) ([discuter](#)), le 2 septembre 2014 à 09:25 (CEST).

Lien interwiki[[modifier le code](#)]

- François Asselineau, homme politique français. Fiche [supprimée](#) en mars 2012.

Voir [interwikis](#);

--Pinof (discuter) 21 septembre 2014 à 15:57 (CEST)

Retirer toute mention de Asselineau ?[[modifier le code](#) | [Ajouter un sujet](#)]

Bonjour,

Il y a eu plusieurs tentatives pour ajouter François Asselineau à cette page, toutes révoquées. Dans la mesure où l'article est jugé non admissible par la communauté de contributeurs, la présence d'un lien, même rouge ne se justifie pas. En revanche, la présence d'une simple phrase « François Asselineau (1957 -) est un homme politique français. » Cela donne une petite information et voilà.

Des avis ? [Ludo Bureau des réclamations](#) 21 septembre 2014 à 16:14 (CEST)

Cette ligne est très utile [[voir aussi](#)], le renvoi à la discussion de suppression est nécessaire pour expliquer au profane la présence de François Asselineau dans diverses langues mais pas dans la version francophone. Rien n'interdit d'indiquer non plus les liens interwiki voir [interwikis](#). --Pinof (discuter) 21 septembre 2014 à 16:23 (CEST)

Autant, je suis plutôt pour mettre une simple phrase expliquant qui est cet homme, autant je ne suis pas d'accord pour mettre un phrase, dans l'espace principal, renvoyant vers des discussions meta. On mélange les genres, là. [Ludo Bureau des réclamations](#) 21 septembre 2014 à 16:23 (CEST)

Nous sommes d'accord pour « François Asselineau (1957 -) est un homme politique français. C'est un minimum qui peut faire consensus sinon un lien sur Wikidata n'est pas un lien vers des discussions. --Pinof (discuter) 21 septembre 2014 à 16:31 (CEST)

Pourquoi vouloir mettre un lien vers Wikidata ? Pour montrer la quantité d'interwikis ? C'est donner de l'importance à des gens qui créent des articles Wikipédia en usant de Google Translate, sans aucune autre motivation que de faire le forçing.

On ne le fait nul par ailleurs, bof bof... [Ludo Bureau des réclamations](#) 21 septembre 2014 à 16:33 (CEST)

Formellement opposé à la présence d'une simple phrase, même sans lien, à partir du moment où les consultations communautaires ont conclu à la non-admissibilité de ce monsieur. [Hégésippe \(discuter\)](#) [opérateur] 21 septembre 2014 à 16:36 (CEST)

pas super chaud à l'ajout de la phrase, mais si elle est ajoutée (ce qui n'est pas mon souhait), la proposition de ludo me semble le maximum. Or de question de mélanger de la polémique méta avec ça. Or de question de mettre en avant les interwiki d'un banni ici, à juste titre, pour mettre en avant. Nous connaissons tous la politique de ce monsieur dans la bulle internet, et or de question qu'on devienne une des cartes de son jeu politique. [Hatonjan \(discuter\)](#) 21 septembre 2014 à 16:40 (CEST)

[Hatonjan](#) :, ma réponse n'a aucunement le but de remettre en cause ton avis, que je respecte. Je rebondis juste sur un de tes propos « or de question qu'on devienne une des cartes de son jeu politique », je crains que fr.wikipedia.org le soit complètement depuis des années. [Ludo Bureau des réclamations](#) 21 septembre 2014 à 16:44 (CEST)

Une proposition pourrait-être : * [François Asselineau](#) (1957 -) est un homme politique français. C'est pour donner un accès à l'info sans favoriser une seule langue. Il est vrai qu'ici l'intervention de Zubule en créant des articles coquilles vides a biaisé le système. Sinon qu'une décision communautaire ait estimé que François Asselineau ne justifiait pas un article dédié ne conduit pas à interdire toute mention à sa personne. On voit bien, voir le bistrot, que les lecteurs recherchent des informations sur lui. --Pinof (discuter) 21 septembre 2014 à 16:47 (CEST)

[Ludo29](#) :: je ne peux être que d'accord avec toi, nous sommes, que nous le voulions ou non, une carte de son jeu, tentons plutôt de ne pas être une tête ou un atout . [Hatonjan \(discuter\)](#) 21 septembre 2014 à 18:03 (CEST)

Bonjour, Il n'y a aucune raison de mettre une phrase pour un article non admissible, comme il n'y a aucune raison de mettre un lien rouge - La communauté a décidé que cette personne n'est pas admissible - Le plus grand tort de Monsieur Asselineau et de sa cohorte de fans est d'avoir voulu utiliser wikipédia à des fins personnels, mais je ne vais pas encore tout développer ici, puisque ce lien est parlant [Utilisateur:Lomita/Pense bête FA/UPR](#), il recense TOUS les liens utiles et nécessaires pour comprendre pourquoi Monsieur Asselineau n'est pas admissible aux critères et ce que l'on demande depuis 2012 pour créer un article - Il recense également TOUS les passages en force, TOUTES les attaques et insultes des fans qui ne font pas honneur à Monsieur Asselineau, TOUT le spam interwiki, et TOUTES les demandes de sources fiables et centrées sur une période de 2 ans dans la presse nationale ou internationale (pour l'instant, nous sommes noyés sous des multitudes de sources qui citent uniquement Monsieur Asselineau, mais aucune centrée (oups ! on en a déjà une.. attendons la deuxième sur la durée), et pas seulement un passage à la télévision à 23h47 etc.... - Monsieur Asselineau est plus connu pour ne pas avoir d'article sur WP que par son action politique, mais je ne m'inquiète pas, il aura WP à l'usure comme il a eu Ruquier - Bonne continuation -- [Lomita \(discuter\)](#) 21 septembre 2014 à 16:48 (CEST)

On ne demande pas ici de créer un article, cela ce passe [là](#), il s'agit ici simplement de mentionner son nom dans une page d'homonymie. Ce n'est pas parce que l'entrée François Asselineau est jugée article non admissible qu'il faut interdire toute mention du personnage dans tout article. – [Pinof \(discuter\)](#) 21 septembre 2014 à 16:56 (CEST)

Donc, si je suis votre raisonnement, tous les noms des personnes dont les articles ont été supprimés en PàS, doivent avoir une mention sur les pages d'homonymie ? Ai je bien compris ? -- [Lomita \(discuter\)](#) 21 septembre 2014 à 17:00 (CEST)

[Conflit d'édition](#) — Juste pour mémoire, une page d'homonymie n'est pas un « article » mais un aiguillage technique entre plusieurs articles pour permettre de « [résoudre les problèmes posés par les différents sujets et articles partageant un même nom](#) ». — [Starus - ¡Dímelo!](#) - 21 septembre 2014 à 17:02 (CEST)

Je suis pas très partant, car je pense comme [Starus \(d · c · b\)](#) a propos des pages d'homonymie qui renvoi sur des article admissible. mais si on accepte le nom de François Asselineau, il faudra le faire pour toutes les personnes qui ont été supprimé par les PàS. — [Rome2 \[Discuter\]](#), le 21 septembre 2014 à 17:05 (CEST)

Il devrait pourtant être évident que si l'on cède sur cette « innocente » mention de ce personnage, sans lien interne, alors que cette page d'homonymie est censée conduire à des **articles**, comme le rappelle Starus, l'étape suivante sera forcément, dans les jours qui suivront, l'exigence d'un article dédié à ce personnage, au mépris des décisions communautaires antérieures, en prenant prétexte de cette mention dans la page d'homonymie. Je ne félicite vraiment pas le collègue qui imagine simplement de participer à ce début de passage en force. [Hégésippe \(discuter\)](#) [opérateur] 21 septembre 2014 à 17:09 (CEST)

Je ne vois pas ma présence sur Wikipédia comme un rapport de force permanent. J'avais juste le souhait de proposer une solution apaisante. [Ludo Bureau des réclamations](#) 21 septembre 2014 à 17:14 (CEST)

[Conflit d'édition](#) — Il ne s'agit pas de "doivent", simplement ici cela paraît pertinent. Par exemple, on peut voir sur le bistrot que nombreux lecteurs ont fait récemment des requête suite à une émission télévisée pour savoir qui était François Asselineau. On ne peut pas faire comme si ce monsieur n'existait pas, même si par ailleurs on estime qu'il ne mérite pas un article qui lui soit dédié. --[Pinof \(discuter\)](#) 21 septembre 2014 à 17:11 (CEST)

Je n'irai pas plus loin sur cette proposition. Les divers avis sont trop tranchés pour trouver quelconque solution. Je passe à autre chose. [Ludo Bureau des réclamations](#) 21 septembre 2014 à 17:14 (CEST)

Il faudra bien accepter d'ouvrir le débat : François Asselineau est-il admissible ou non. Supprimer toute mention avec le commentaire "non admissible", parfois même sur des pages de discussions, n'est pas une bonne façon de procéder. [Golfestro \(discuter\)](#) 21 septembre 2014 à 18:18 (CEST)

Ou refaire tous les mois une nouvelle version de [Discussion:François Asselineau/Suppression](#). C'est d'ailleurs ce qui est voulu par tous ceux qui tentent le passage en force, sans aucunement démontrer une quelconque correspondance aux critères d'admissibilité. Le tout s'accompagnant de cris destinés à intimider et effrayer ceux qui aimeraient résister à cette campagne soigneusement orchestrée par une formation qui n'a jamais démontré sa capacité à obtenir le moindre élu. [Hégésippe \(discuter\)](#) [opérateur] 21 septembre 2014 à 19:59 (CEST)

Il n'y a pas de complot et il s'agit ici d'une simple mention à ne pas effacer. Une page d'homonymie est d'abord là pour aider le lecteur. --[Pinof \(discuter\)](#) 21 septembre 2014 à 21:30 (CEST)

Une page d'homonymie est une page dont l'usage est de résoudre des cas évidents de confusion concernant des **articles existants** portant le même titre ou un titre similaire. Elle n'a pas pour usage de contourner des décisions de suppressions tranchées par une grande partie de la communauté. Elle n'a pas pour fonction de s'asseoir sur le consensus établi. Au vu de certaines interventions, je cite : Il faudra bien accepter d'ouvrir le débat : François Asselineau est-il admissible ou non., On ne peut pas faire comme si ce monsieur n'existait pas l'intention manifeste (et pas très discrète au demeurant) est bien de demander la recréation de l'article en passant par ce canal. Je rappelle à ceux qui veulent "rouvrir le débat" qu'ici ce n'est pas [WP:DRP](#), ce genre de forcing à répétition relève de [WP:POINT Kirtapmémé sage](#) 22 septembre 2014 à 01:47 (CEST)

[Pinof](#) : Attendons que l'article soit admissible avant de mentionner en page d'homonymie.--[pixeltoo \(discuter\)](#) 22 septembre 2014 à 01:55 (CEST)

« On ne peut pas faire comme si ce monsieur n'existait pas »

Le 20 septembre, il y a eu sur les versions "en" et "fr" respectivement 2068 et 92 requêtes François Asselineau et le 21 septembre 1480 et 113 requêtes. Pour les requête sur Assolineau la version "fr" affichait respectivement les 20 et 21 septembre 126 et 213 requêtes. Qui peut

raisonnablement croire que ces requête portaient sur Antoinette Asselineau, Augustin-Prosper Asselineau ou un des 7 autres Asselineau dont la notoriété est faible ? Pour la page d'homonymie UPR, je pense que la confusion est encore plus grande. Il ne me semble pas qu'il y ait de règle impérative pour que la page d'homonymie ne pointe que vers des articles. En cherchant 2 minutes j'ai trouvé un contre-exemple dans [Chapeau \(homonymie\)](#). De toute façon, c'est des arguties. Il me semble que l'on fait des pages d'homonymie pour aider le lecteur pas pour faire de l'exégèse de règlements qui seraient gravés dans le marbre. --[Pinof \(discuter\)](#) 22 septembre 2014 à 16:38 (CEST)

oui et ? Wikipédia est une encyclopédie, pas le site explicatif des recherches, un site de "réponse à tout". Sinon on va en avoir un paquet de pages porno et/ou people. [Hatonjan \(discuter\)](#) 22 septembre 2014 à 16:43 (CEST)

Wikipédia est une encyclopédie (même si en y regardant de plus près il y a un des pages "porno" et surtout people). Si un lecteur cherche une information sur un sujet "notable" et qu'il ne trouve que des liens vers des sujets peu connus, cela me semble cohérent de l'aider à comprendre ce qui se passe. --[Pinof \(discuter\)](#) 22 septembre 2014 à 16:56 (CEST)

Et en dehors de ce soir là... quelles requêtes en dehors de cette soirée ? Et ne pas négliger les habitués de WP connaissant le sujet venu le surveiller. [Hatonjan \(discuter\)](#) 22 septembre 2014 à 17:11 (CEST)

[Pinof](#) : tu veux discuter de l'admissibilité de F.A ? Alors ça se passe [la bas](#). La communauté à tranché sur la non notabilité de ce monsieur, va t-il falloir passer par la manière forte et sanctionner tout contributeur faisant le forcing sur cette page (qui n'est pas une annexe des DRP), ou semi protéger cette pdd ? Je sens qu'on va être obligé de passer par ces solutions par ce qu'à un moment ça ne va plus être possible, il y a des limites et elles ont été largement franchies. [Kirtapmémé sage](#) 22 septembre 2014 à 17:15 (CEST)

@Hatonjan, on compte à peu près une centaine de consultations par jour sur la version "en" et l'émission a eu un impact indéniable sur la consultation.

@Kirtap, on ne parle pas ici de l'admissibilité de François Asselineau mais d'une ligne ajouté par Michel Louis Lévy qui s'en expliquait dans le bistrot d'hier. Par ailleurs si on répond par de menaces, je risque évidemment de ne pas tenir ici longtemps.--[Pinof \(discuter\)](#) 22 septembre 2014 à 17:44 (CEST)

[Kirtap](#) : Je vous demanderais de rester cordial et dans un esprit de non violence dans la discussion. --[pixeltoo \(discuter\)](#) 22 septembre 2014 à 18:16 (CEST)

[Pixeltoo](#) : depuis 2012, cette page fait l'objet d'assauts répétés pour remettre sur le tapis le débat de l'admissibilité de François Asselineau, or ici c'est une pdd d'une page d'homonymie qui comme son nom l'indique traite des **articles existants ou admissibles** portant un titre homonyme. Elle n'a pas pour objet de débattre sans fin de F.A. et par ailleurs l'entête est assez clair, ce n'est pas un forum pour en discuter. Que certains considèrent que François Asselineau est admissible c'est leurs avis, mais ce n'est pas ici que cela se discute c'est en DRP. Plusieurs contributeurs on déploré le forcing récurrent sur ce sujet qui relève comme le dit [Lomita \(d · c · b\)](#) du [WP:POINT](#) et à un moment ce genre de comportement finit par user et abuser de la patience de beaucoup de contributeurs qui perdent leur temps à rabâcher les même explications. Des onze discussions de cette pdd, dix concernent F.A., et six sont le fait d'ip. [Pinof \(d · c · b\)](#) est au courant de ces débats, puisqu'il a lancé une DRP hier, donc pourquoi insister de la sorte ici ? Sur la mention de F.A. sur cette page, cela a aussi a déjà été discuté en 2013 par [Goodshort \(d · c · b\)](#), une page d'homonymie sert à répertorier des articles. Donc la question est doublement tranchée. Tant que ce monsieur ne disposera pas de sources conséquente et solide pour faire admettre un article à son sujet, qui ne soit pas une entreprise auto-promotionnelle ou de propagande, nous en resterons à cette situation. [Kirtapmémé sage](#) 22 septembre 2014 à 22:30 (CEST)

La page d'homonymie étant actuellement protégée en écriture pour éviter que ne se renouvelle la guerre d'édition au sein de l'espace encyclopédique, il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure. S'il n'y a plus rien à en dire, le mieux est sans doute de laisser la discussion s'éteindre d'elle-même... — [Starus – ¡Dímelo!](#) – 22 septembre 2014 à 17:46 (CEST)

Les gens discutent du sujet où ils peuvent. C'est quoi cette DPR ? [Golfestro \(discuter\)](#) 23 septembre 2014 à 07:38 (CEST)

Non pas "où ils le peuvent" comme sus dit, ce n'est pas un forum. [WP:DRP](#) (demande de restauration de page). [Hatonjan \(discuter\)](#) 23 septembre 2014 à 07:40 (CEST)

La demande de restauration de page a été refusée avant même d'avoir été discutée. Et le problème des homonymies est évacué par des affirmations péremptoires : « page d'homonymie qui comme son nom l'indique traite des articles existants ou admissibles » je ne vois pas où le nom "page d'homonymie" indique que l'on ne traite que d'articles existants ou admissibles, c'est des discussions un peu oiseuses mais on peut au moins remarquer que cette page pointe sur de nombreux articles inexistant à l'admissibilité pas franchement évidente. --[Pinof \(discuter\)](#) 23

septembre 2014 à 08:28 (CEST)

Mais tout à fait ! et pour ne pas faire un Pikachu, je ne vois aucun soucis à retirer les autres.

[Hatonjan \(discuter\)](#) 23 septembre 2014 à 11:42 (CEST)

je ne vois pas où le nom "page d'homonymie" indique que l'on ne traite que d'articles existants ou admissibles [Pinof \(d · c · b\)](#) il n'est pourtant pas difficile de le vérifier, il suffit d'aller sur [Aide:Homonymie](#) et d'en lire l'introduction qui dit clairement ceci : une « page d'homonymie » dont l'existence est rappelée en tête des « articles homonymes », l'ensemble permettant à la fois l'accès au titre recherché et la navigation entre les différents articles, et plus loin dans le paragraphe [#Contenu](#) : Une page d'homonymie n'est pas destinée à lister tous les mots composés, titres ou expressions contenant un même terme. Il y a la fonction « Recherche » pour cela. et Une page d'homonymie sert de tremplin vers les articles qui développeront les sujets de façon plus complète. Donc c'est clair et net et cela met fin à toute ambiguïté ou a entretenir un doute sur le sujet. [Kirtapmémé sage](#) 23 septembre 2014 à 14:28 (CEST)

Le nom "page d'homonymie" veut simplement dire page d'homonymie. L'aide explique que cela sert essentiellement d'outil pour aiguiller vers les articles, ce n'est pas forcément limitatif. Avec un peu de bon sens, on imagine bien que quelqu'un qui va sur Asselineau cherche François Asselineau. --[Pinof \(discuter\)](#) 23 septembre 2014 à 14:57 (CEST)

Il serait effectivement intéressant de savoir (en pourcentage) qui recherche les lecteurs parmi les différents Asselineau. Il y a fort à parier que François Asselineau soit l'un des plus recherchés. N'est ce pas un critère de notoriété ? [Golfestro \(discuter\)](#) 24 septembre 2014 à 07:52 (CEST)

Les chiffres que j'ai présentés ci-dessus sur les consultations soit sur les requêtes directes François Asselineau, soit sur la page de d'homonymie Asselineau montre une augmentation d'un facteur 10 suite à l'émission de Laurent Rouquier. --[Pinof \(discuter\)](#) 24 septembre 2014 à 08:04 (CEST)

Ça ne démontre rien du tout, la fréquentation des pages n'a jamais été un indice de notoriété, vu qu'on fait dire ce qu'on veut à des chiffres. D'autre part on s'appuie sur du concret, des sources et pas sur un pic de fréquentation, on n'est pas un réseau social ou la popularité se mesure au nombre de "followers". @[Pinof](#) sur wp une page d'homonymie sert à naviguer entre des articles, tu confond visiblement avec un index, or ce n'est pas l'emploi de ces pages. [Kirtapmémé sage](#) 24 septembre 2014 à 15:41 (CEST)

Menu de navigation

- [Créer un compte](#)
- [Se connecter](#)
- [Article](#)
- [Discussion](#)
- [Lire](#)
- [Modifier le code](#)
- [Ajouter un sujet](#)
- [Historique](#)

- [Accueil](#)
- [Portails thématiques](#)
- [Article au hasard](#)
- [Contact](#)

Contribuer

- [Débuter sur Wikipédia](#)
- [Aide](#)
- [Communauté](#)
- [Modifications récentes](#)
- [Faire un don](#)

Imprimer / exporter

- [Créer un livre](#)
- [Télécharger comme PDF](#)
- [Version imprimable](#)

Outils

- [Pages liées](#)
- [Suivi des pages liées](#)
- [Importer un fichier](#)
- [Pages spéciales](#)
- [Adresse de cette version](#)
- [Information sur la page](#)

Langues

-
- Dernière modification de cette page le 24 septembre 2014 à 15:41.
- [Droit d'auteur](#) : les textes sont disponibles sous [licence Creative Commons paternité partage à l'identique](#) ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les [conditions d'utilisation](#) pour plus de détails, ainsi que les [crédits graphiques](#).

Wikipedia® est une marque déposée de la [Wikimedia Foundation, Inc.](#), organisation de bienfaisance régie par le paragraphe [501\(c\)\(3\)](#) du code fiscal des États-Unis.

- [Politique de confidentialité](#)
- [À propos de Wikipédia](#)
- [Avertissements](#)
- [Développeurs](#)
- [Version mobile](#)
-
-